

VILLE DE SAINT-BARTHELEMY-D'ANJOU
COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

Rapport de présentation (Conseil Municipal du 22 mars 2022)

Préambule :

Le compte administratif termine le cycle budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Il constitue un moment privilégié d'examen des comptes de la collectivité.

Il représente en effet le bilan financier de l'ordonnateur (le Maire) qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Toutes les recettes et toutes les dépenses réalisées au cours d'une année sont retracées, y compris celles qui ont été engagées mais non encore mandatées (procédure de rattachement en fonctionnement, état des restes à réaliser pour l'investissement).

Tous les comptes sont examinés qu'il s'agisse des opérations réelles entraînant encaissements et décaissements ou des opérations d'ordre qui ne se traduisent pas par des entrées et sorties d'argent mais qui modifient le résultat à l'instar des amortissements générateurs d'autofinancement par exemple.

Tout comme le budget, le compte administratif comporte deux sections :

- le fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune,
- l'investissement qui engage sur des projets structurants de manière annuelle ou pluriannuelle.

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif, qui matérialise ce qui s'est effectivement passé, constate une différence entre les dépenses et les recettes de chaque section.

L'excédent de recettes sur les dépenses de la section de fonctionnement permet de dégager un autofinancement brut qui vient compenser le déficit de la section d'investissement si cela s'avère nécessaire et/ou financer de opérations nouvelles d'équipement.

Pour la commune Saint-Barthélemy-d'Anjou, le vote du compte administratif 2021 intervient cette année concomitamment au vote du budget primitif, les résultats de l'année 2021 seront intégrés directement dans le budget primitif 2022.

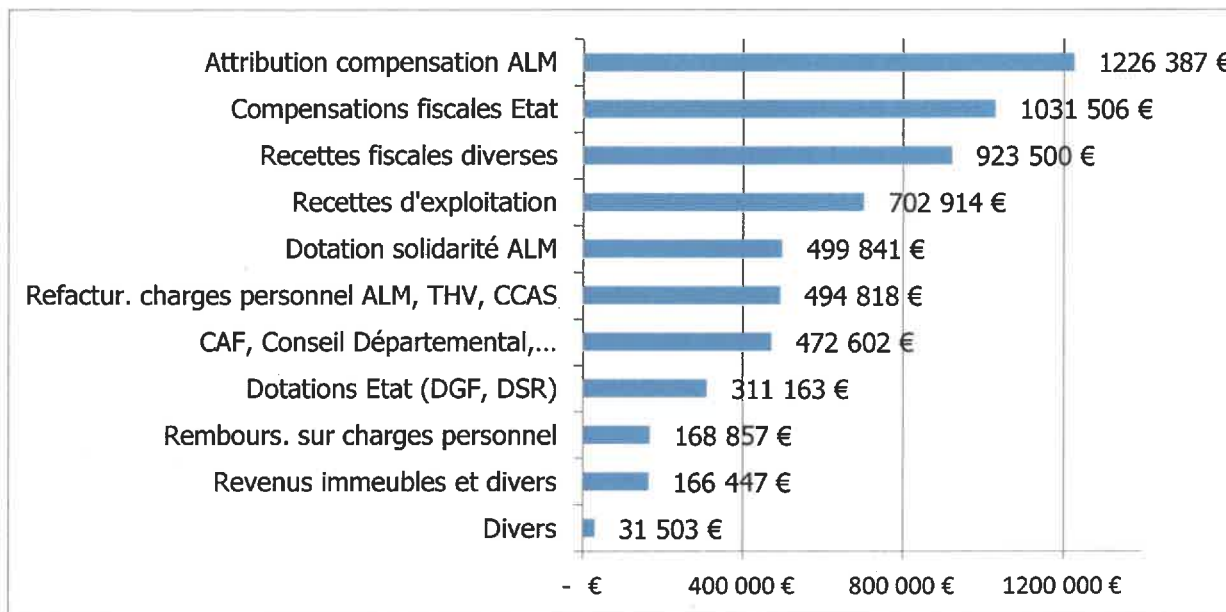
A noter : les chiffres présentés ci-après sont parfois retraités pour avoir une comparaison objective des différents comptes administratifs (notion de périmètres comparables). Exemple de retraitements opérés : neutralisation éléments exceptionnels, neutralisation des surcoûts COVID sur les années 2020 et 2021 (fournitures et charges de personnel), transferts de postes à postes (suppression taxe d'habitation, exonération 50 % taxe foncière entreprises industrielles),...

Repères méthodologiques 2021 : les analyses rétrospectives conservent la notion de taux de croissance annuels moyens pour les années 2015 à 2019 uniquement. L'année 2020, non représentative, reste indiquée uniquement pour mémoire. Si l'année 2021 n'est également pas représentative en termes d'activité, quelques évolutions 2019/2021 figurent dans le présent document.

1/ COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE

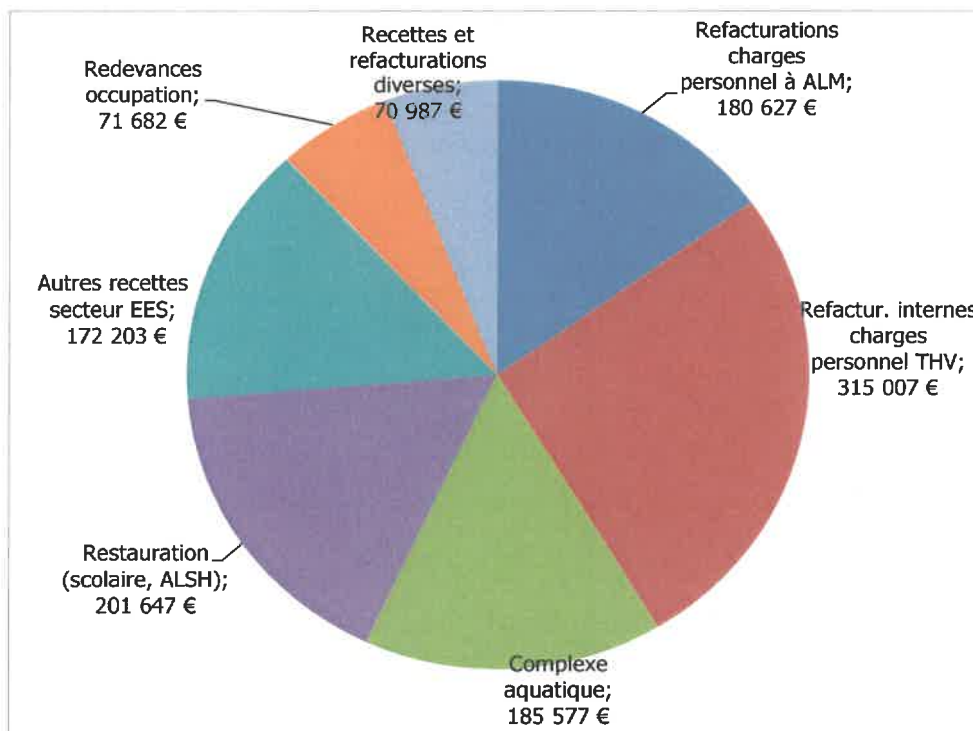
A / LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement 2021 s'élèvent globalement à 12 300 094 € dont 6 270 556 € (51 %) pour les impôts locaux. Les autres recettes réelles de fonctionnement se décomposent comme suit :



1°) Produits des services et refacturations diverses

Ces recettes représentent 1 197 730 € sur 2021. Elles se décomposent comme suit :



A périmètre identique, les produits des services et refacturations diverses affichent une baisse de – 195 843 € par rapport à l'exercice 2019, baisse provenant principalement des pertes de recettes sur les services publics locaux et notamment le complexe aquatique.

Recettes d'exploitation	Moy 2015/2019	CA 2019	CA 2021	Evolution 2019/2021		Eléments notables sur évolution 2019/2021
Complexe aquatique	361 596 €	367 254 €	185 577 €	- 181 677 €	-49%	Effet COVID
Restauration (scolaire, ALSH)	170 257 €	183 647 €	201 647 €	18 000 €	10%	Revalorisation tarifs et évolution effectifs
Accueil de loisirs	86 080 €	91 294 €	73 635 €	- 17 659 €	-19%	Effet COVID
Etudes et garderies	73 694 €	61 999 €	75 979 €	13 980 €	23%	Revalorisation tarifs et évolution effectifs
Multi-accueil	33 889 €	31 649 €	22 589 €	- 9 060 €	-29%	Effet COVID
Concessions funéraires	12 393 €	13 620 €	16 950 €	3 330 €	24%	Recette aléatoire
Redevances occup. (Numéricable, orange)	73 954 €	71 896 €	71 682 €	- 214 €	0%	
Recettes et refacturations diverses	60 491 €	76 407 €	54 037 €	- 22 370 €	-29%	Arrêt refactor gaz au CCAS (factur directe) + recette excep s/2019 (coupe de bois)
	872 354 €	897 766 €	702 096 €	- 195 670 €	-22%	

Refacturations charges de personnel	Moy 2015/2019	CA 2019	CA 2021	Evolution 2019/2021	
ALM	180 627 €	180 627 €	180 627 €		0%
Budget THV	315 406 €	315 180 €	315 007 €	- 173 €	0%
	496 033 €	495 807 €	495 634 €	- 173 €	0%

La refacturation de 65 000 € au CCAS dans le cadre de la convention cadre mise en œuvre au 1^{er} janvier 2019 apparaît également dans ce poste en 2021. Cette convention étant budgétairement neutre (majoration recettes de fonctionnement et majoration subvention en dépense), elle a été neutralisée pour l'analyse comparative avec les années antérieures à 2019 (analyse rétrospective figurant dans les prochaines pages).

2°) Les recettes fiscales

A périmètre identique, ce poste affiche une progression de 569 332 € (+ 6,20 %) comparativement à l'année 2019, progression venant principalement d'une augmentation des valeurs locatives et d'un niveau exceptionnel de recettes sur les droits de mutations.

La suppression de la taxe d'habitation et la nouvelle exonération de 50 % de la taxe foncière sur les entreprises industrielles modifient la structure budgétaire par un double jeu de transfert entre les recettes fiscales et les dotations d'Etat :

Précisions : impact réforme fiscalité locale sur structure budgétaire				
Décision Etat	Conséquences	Mesures correctives	Incidences budgétaires	
			Diminution chapitres	Majorations chapitres
Suppression taxe habitation	Suppression recettes taxe habitation	Recettes taxe foncière majorées mais corrélées à la baisse par un coefficient correcteur	Fiscalité (chap. 73)	Fiscalité (chap. 73)
	Suppression compensation Etat		Dotations (chap. 74)	Fiscalité (chap. 73)
Exonér. 50 % taxe foncière entreprises industrielles	Diminution recettes taxes foncières	Compensation Etat	Fiscalité (chap. 73)	Dotations (chap. 74)

A l'appui de ces éléments, un retraitement doit être opéré pour analyser l'évolution réelle de la fiscalité :

Décomposition produit fiscalité + compensations Etat	2019	2020	2021
Recettes fiscales : impositions classiques			
Taxe habitation	2 160 132 €	2 209 151 €	58 647 €
Foncier bâti	4 305 276 €	4 393 398 €	5 901 192 €
Foncier non bâti	49 361 €	48 821 €	47 918 €
Compensations Etat			
Taxe habitation	141 477 €	154 049 €	- €
Taxes foncières	11 959 €	11 957 €	1 031 407 €
Sous-total fiscalité et compensations (hors excep.)	6 668 205 €	6 817 376 €	7 039 164 €
Recettes fiscales : impositions exceptionnelles	26 484 €	66 550 €	262 799 €
Total général recettes fiscalité + compensations	6 694 689 €	6 883 926 €	7 301 963 €

Compte tenu de la stabilité des taux depuis 2009, la dynamique des recettes provient essentiellement de la dynamique des bases :

	Bases			Explic. évol bases	
	2020	2021	Evol 2020/2021	Reval. Etat	Nouv. Bases
Taxe foncière propriétés bâties	18 173 553	18 459 693	286 140 1,57%	0,20%	1,37%
	2019	2021	Evol 2019/2021	Reval. Etat	Nouv. Bases
Taxe foncière propriétés bâties	17 843 462	18 459 693	616 231 3,45%	1,40%	2,05%

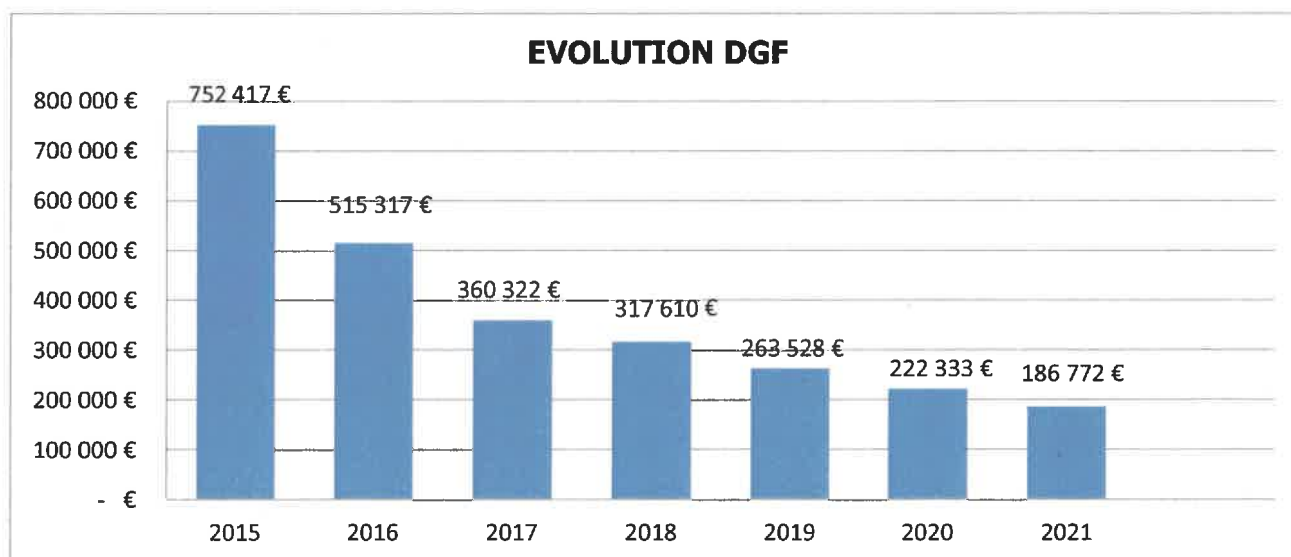
En complément des impôts locaux, il existe d'autres recettes fiscales :

	Moy 2015/2019	Produits		Evolutions 2019/2021		Éléments notables
		2019	2021			
Dotation solidarité communautaire	500 945 €	500 033 €	499 841 €	- 192 €	0%	
Fonds péréquation (FPIC)	131 659 €	135 469 €	145 824 €	10 355 €	8%	
Taxe emplac. publicitaires	118 622 €	109 915 €	108 029 €	- 1 886 €	-2%	
Droits mutation	280 957 €	327 186 €	576 113 €	248 927 €	76%	Double effet : volume et prix transactions immobilières
Taxes pylônes électriques	64 769 €	67 984 €	72 828 €	4 844 €	7%	Revaloris. annuelle
Taxes terrains constructibles	12 092 €	60 464 €	18 383 €	- 42 081 €	NS	Recette aléatoire
Droits de place	3 452 €	3 027 €	2 322 €	- 705 €	-23%	Décalage régie
	1 112 496 €	1 204 078 €	1 423 340 €	219 262 €	18%	
Attribution compensation : ALM	1 336 522 €	1 226 387 €	1 226 387 €	- €	0%	
	2 449 018 €	2 430 465 €	2 649 727 €	219 262 €	9%	

A noter sur l'année 2021, le niveau exceptionnel des droits de mutations.

3°) Les dotations et subventions diverses

La baisse des dotations, engagée depuis 2014, a lourdement impacté ce poste à la baisse.



Parmi les dotations diverses versées par l'Etat, l'évolution des compensations fiscales est non significative eu égard aux observations faites au point précédent (transferts de postes à postes).

	Moy 2015/2019	Produits		Evolutions 2019/2021		Éléments notables
		2019	2021			
Dotation globale fonct.	441 838 €	263 528 €	186 772 €	- 76 756 €	-29,1%	Contribution péréquation
Dotation solidarité rurale	104 580 €	120 242 €	124 391 €	4 149 €	3,5%	
Aides diverses Etat	74 316 €	77 075 €	58 244 €	- 18 831 €	-24,4%	Réglu dotation rythmes scolaires sur 2021 / Dotation excep. 2019 : recensement, service minimum accueil,...
Participations divers organismes : CAF,...	488 129 €	491 673 €	445 838 €	- 45 835 €	-9,3%	Baisse liée modalités calcul CAF : année 2021 impactée par réglu COVID 2020
Compens. Etat sur exonér. fiscales (taxes foncières)	47 949 €	11 959 €	1 031 506 €	1 019 547 €	NS	Nouvelle compens Etat suite dégrèv. 50 % TF entreprises industrielles
Compens. Etat sur exonér. fiscales : TH	113 345 €	141 477 €	- €	- 141 477 €	NS	Taxe habitation supprimée : recette transférée en produit fiscalité (foncier bâti)
	1 270 157 €	1 105 954 €	1 846 751 €	740 797 €	67,0%	
Participations exceptionnelles		15 000 €	59 865 €			2019 = Etat pour prévention 2021 = ALM pour 50 % études Marmitière

4°) Produits divers de gestion courante

Il s'agit principalement des revenus provenant du parc locatif communal et des installations sportives. Ce poste évolue comme suit :

	Moy 2015/2019	Produits		Evolutions 2019/2021		Explications
		2019	2021			
Revenus des immeubles	204 538 €	157 524 €	153 493 €	- 4 031 €	-3%	Minoration : effet COVID (instal. Sportives, loc. salles) Hausse : réglu Département, loc nouvelle 13 Rte Beaufort
Redevance DSP centre équestre	12 000 €	12 111 €	12 386 €	275 €	2%	
Prod. Divers gestion	NS	1 441 €	568 €	- 873 €	-61%	Poste aléatoire
		171 076 €	166 447 €	- 4 629 €	-3%	

5°) Atténuations de charges

Poste aléatoire par nature (remboursements liés au traitement des agents) évoluant comme suit :

Moy 2015/2019	2019	2021	Progression 2019/2021	
231 604 €	262 093 €	168 857 €	- 93 236 €	-36%

Ces remboursements correspondent à des arrêts maladie, à des décharges syndicales ou à des dispositions légales (supplément familial).

Pour rappel, depuis 2017, les seuls risques couverts par l'assurance statutaire sont la maladie professionnelle et les accidents du travail. Ces pathologies entraînent souvent des procédures lourdes générant des régularisations à postériori.

6°) Produits exceptionnels

L'année 2021 affiche des produits exceptionnels à hauteur de 1 308 062 € se décomposant comme suit :

Cession ensemble immobilier Groupe GIBOIRE (lotissement Chauffour)	1 220 000 €
Cession terrain Mr Delafosse (chèvrerie)	6 000 €
Cession terrain Chemin Vercors	5 120 €
Régularisation taxe foncière (jugement tribunal administratif)	53 486 €
Remboursement assurance sinistre école maternelle PMC	15 147 €
Remboursement assurance poteau incendie	1 732 €
Remboursements assurance : divers	1 463 €
Remboursements dégradations par tiers	2 201 €
Régularisation mandats maintenance ascenseur	1 929 €
Régularisations et recettes diverses	984 €
	1 308 062 €

VUE ENSEMBLE SECTION FONCTIONNEMENT : RECETTES

RECETTES (montant en K €) (périmètre comparable)										
Chapitres comptables	2015	2016	2017	2018	2019	Tx crois. annuel moyen 2015/2019	2020	2021	Evolution 2019-2021	
70 Produits services, recettes diverses <i>Recettes des services et refacturations diverses : THV, CCAS, ALM,...</i>	1 302	1 354	1 351	1 442	1 394	1,7%	1 068	1 198	-196	-14,1%
73 Impôts et taxes <i>Fiscalité locale, attribution compensation et dotation solidarité ALM,...</i>	8 611	8 786	9 086	9 259	9 113	1,4%	9 246	9 682	569	6,2%
74 Dotations, subventions, participations <i>Dotations Etat, participations CAF,...</i>	1 539	1 220	1 028	995	965	-11,0%	905	829	-136	-14,1%
75 Autres produits divers gestion courant <i>Loyers et charges locatives, location salles,...</i>	299	207	214	204	171	-13,0%	139	166	-5	-2,9%
013 Atténuations de charges <i>Remb. arrêts maladie, décharges syndicales</i>	278	259	199	159	262	-1,5%	281	169	-93	-35,5%
Recettes fonction. (périmètre comparable)	12 029	11 826	11 878	12 059	11 905	-0,26%	11 639	12 044	139	1,2%

Malgré la poursuite de la crise sanitaire, l'année 2021 permet de retrouver une dynamique des recettes grâce à la fiscalité (progression des bases) et grâce aux droits de mutations (marché immobilier). Ces recettes neutralisent les pertes constatées sur les produits des services et permettent d'afficher au final un produit global positif.

Le présent tableau affiche des comparaisons à périmètre comparable.

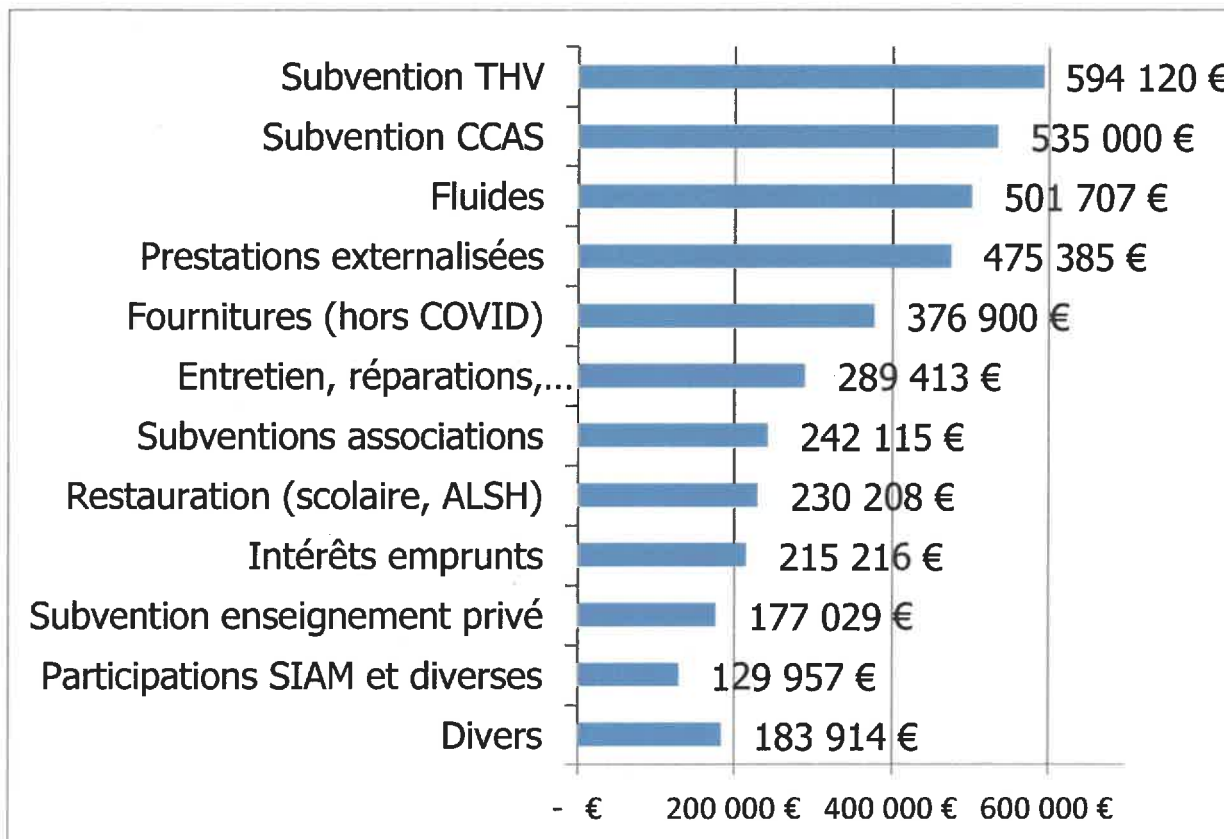
Pour l'année 2021, les rôles complémentaires viennent s'ajouter aux recettes ci-dessus. Vigilance car il s'agit de recettes exceptionnelles.

RECETTES				
Chapitres comptables		BUDGET 2021	CA 2021	% réalis.
70	Produits services, recettes diverses	1 211 000 €	1 262 732 €	104%
	<i>Recettes des services et refacturations diverses : THV, CCAS, ALM,...</i>			
73	Impôts et taxes	8 580 300 €	8 920 284 €	104%
	<i>Fiscalité locale, attribution compensation et dotation solidarité ALM,...</i>			
74	Dotations, subventions, participations	1 900 166 €	1 906 616 €	100%
	<i>Dotations Etat, participations CAF,...</i>			
75	Autres produits divers gestion courante	162 000 €	166 447 €	103%
	<i>Loyers et charges locatives, location salles,...</i>			
013	Atténuations de charges	150 000 €	168 857 €	113%
	<i>Remb. arrêts maladie, décharges syndicales,...</i>			
76	Produits financiers		23 €	NS
Recettes réelles fonctionnement (hors excep.)		12 003 466 €	12 424 959 €	104%
77	Produits exceptionnels	495 400 €	1 308 062 €	NS
	<i>Produits cessions d'actif, rembours. assurances,...</i>			
042	Travaux en régie, sorties d'actif	69 100 €	111 859 €	NS
002	Excédent reporté	1 259 906 €	1 259 906 €	NS
		13 827 872 €	15 104 786 €	

Précisions : la colonne « budget 2021 » correspond au cumul budget primitif 2021 + budget supplémentaire 2021 + décisions modificatives 2021.

B/ LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

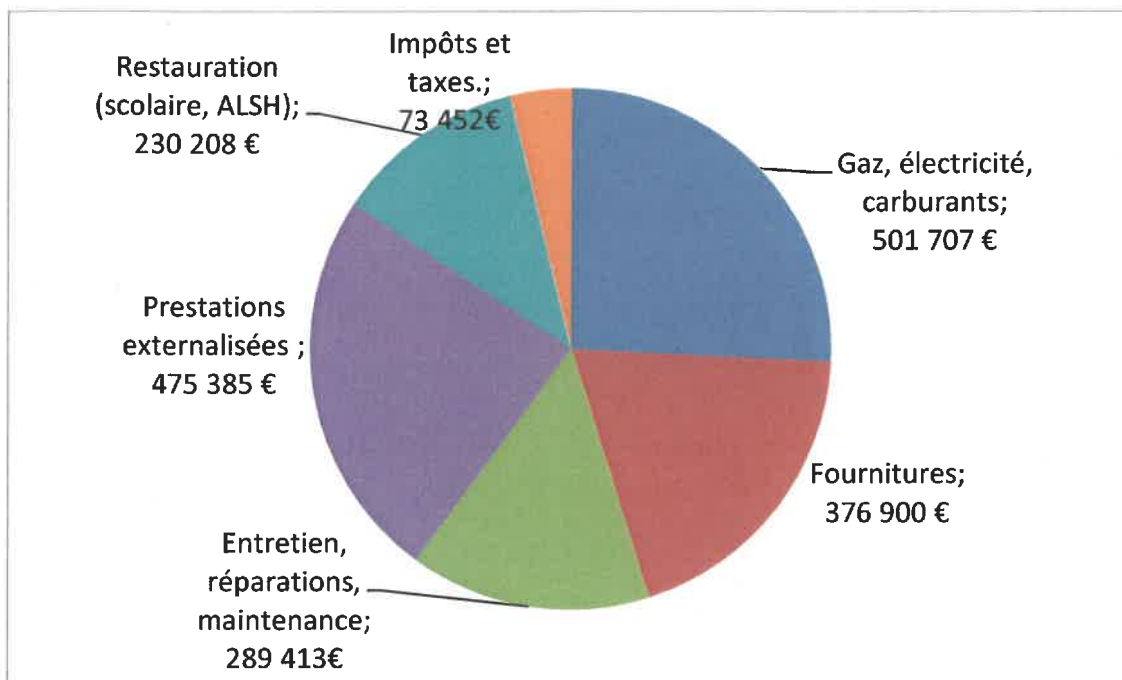
Les dépenses réelles de fonctionnement 2021 (montant retraité en neutralisant notamment les éléments exceptionnels) s'élèvent globalement à 10 176 518 € dont 6 225 554 € (61 %) pour les charges de personnel. Les autres dépenses réelles de fonctionnement se décomposent comme suit :



Les dépenses de fonctionnement comportent les 5 rubriques principales suivantes :

1°) Les charges à caractère général

Elles représentent 1 947 065 € au CA 2021 (montant retraité) et se décomposent comme suit :



Les charges à caractère général affichent une baisse de – 195 979 € (- 9,10 %) par rapport à l'exercice 2019.

Plusieurs postes justifient cette évolution :

Fluides	Moy 2015/2019	CA 2019	CA 2021	Evolutions 2019/2021		Éléments notables
Electricité	253 438 €	243 390 €	192 104 €	- 51 286 €	-21,1%	Effet confinement et économies consommations
Gaz	207 261 €	214 395 €	234 742 €	20 347 €	9,5%	Rigueur climatique, nouveau marché
Eau	80 351 €	102 748 €	43 259 €	- 59 489 €	-57,9%	Fuites en 2019 à Planète Enfants et à l'école de la Jaudette, régul 2020 sur 2021, fermetures ciblées compteurs arrosage
Carburants	33 803 €	33 422 €	31 602 €	- 1 820 €	-5,4%	
	574 853 €	593 955 €	501 707 €	- 92 248 €	-15,5%	

Fournitures, entretien, prestations diverses	Moy 2015/2019	CA 2019	CA 2021	Evolutions 2019/2021		Éléments notables (postes aléatoires)
Fournitures	372 230 €	376 682 €	376 900 €	218 €	0,1%	
Entretien, réparations, maintenance	284 164 €	297 467 €	289 413 €	- 8 054 €	-2,7%	
Prestations diverses	574 423 €	586 892 €	475 384 €	-111 508 €	-19,0%	Economies liées COVID : fête communale, arbre Noël, sorties scolaires, réceptions,... Economies liées nouveaux marchés en matière d'assurances, télécom,... Economies divers postes : fin contrats location photocopieurs, dépenses affranchis. THV et VPR individualisées,...
Restauration (scolaire, ALSH)	205 544 €	219 654 €	230 208 €	10 554 €	4,8%	Evolution= effet tarifs et effectifs
	1 436 361 €	1 480 695 €	1 371 905 €	-108 790 €	-7,3%	

Impôts et taxes	Moy 2015/2019	CA 2019	CA 2021	Evolutions 2019/2021		Éléments notables
	71 142 €	68 390 €	73 452 €	5 062 €	7,4%	Effet baisse (maisons secteur Coubertin) compensé par effet hausse (taxation centre équestre)

2°) Les charges de personnel

Charges de personnel brutes après neutralisation effet COVID 2020 et 2021						
Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021
5 856 000 €	5 734 000 €	5 796 000 €	5 911 000 €	5 945 000 €	6 013 000 €	6 130 000 €
Augmentation entre 2020 et 2021						117 000 €
						1,95%
Augmentation entre 2015 et 2021						274 000 €
						4,7%
Taux de croissance annuel moyen 2015/2021						0,77%

On notera que les effets COVID sur ce poste ont été neutralisés : renforts COVID nécessaires dans certains secteurs (complexe aquatique, entretien dans les écoles, remplacement agents vulnérables) ;

L'évolution contenue de l'année 2021 résulte de différents facteurs.

Parmi les éléments à la hausse, on peut noter :

- l'effet « Glissement Vieillesse Technicité (GVT) » : évolutions liées au déroulement de carrières (changement de grades, d'échelons). Pour rappel, il n'y pas eu d'augmentation du point d'indice en 2021.
- l'effet « absentéisme » : plusieurs agents en absence longue durée pris en charge par la collectivité.

Parmi les éléments à la baisse, on peut noter :

- l'effet « départs en retraites » : rémunérations nouveaux agents souvent inférieures.
- l'effet « mutations » : difficultés de recrutement (tensions sur le marché de l'emploi, attractivité déficiente de la fonction publique territoriale) provoquant des périodes de vacances d'emplois de plus en plus significatives.

3°) Les charges de gestion courante

Ce poste affiche une très légère progression de 1,40 % (+ 25 337 € comparée à l'année 2020), évolution s'expliquant par des évolutions différenciées (à la hausse ou à la baisse) et notamment :

	Dépenses		Evolutions		Eléments notables
	2020	2021			
Subvention THV	594 120 €	594 120 €		0%	
CCAS	535 000 €	535 000 €		0%	
Subventions aux associations	236 459 €	242 115 €	5 656 €	2%	Sub except association commerçants (3 500 €) et évolution conventions jeunes (reprise activités sportives)
OGEC	184 194 €	177 029 €	- 7 165 €	-4%	Coût à l'élève minoré (hausse effectif école publique et maîtrise dépenses)
Contributions SIAM	96 782 €	102 133 €	5 351 €	6%	
Contributions SIEML		793 €	793 €	100%	Dépenses aléatoires : intervention éclairage sur parc privé collectivité
Redevances logiciels		14 451 €	14 451 €	100%	Transfert du poste charges caractère général
Syndicat e-collectivité		4 900 €	4 900 €	100%	Adhésion pour déploiement et optimisation logiciels : parapheur électronique, dématérialisation...
Contributions diverses	8 701 €	7 680 €	- 1 021 €	-12%	Créances irrécouvrables
Indemnités élus et charges liées	108 091 €	110 462 €	2 371 €	2%	
	1 763 347 €	1 788 684 €	25 337 €	1,4%	

Comme évoqué précédemment, la convention cadre signée avec le CCAS à compter du 1^{er} janvier 2019 est budgétairement neutre et ses effets financiers (+ 65 000 € sur la ligne « subvention ») ont donc été neutralisés.

4°) Les frais financiers et la dette

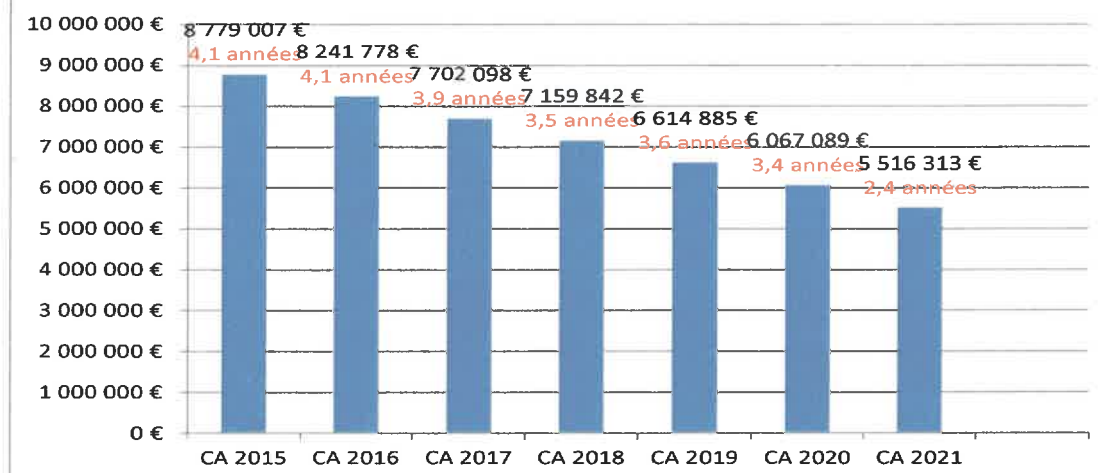
L'endettement global de la commune au 31/12/2021 s'établit à 5 516 313 €.

Pour rappel, aucun emprunt n'a été réalisé depuis 2014.

Même si la dette par habitant est toujours communément utilisée en matière de ratios, elle n'est pas significative puisqu'elle ne tient pas compte de la propension d'une commune à rembourser. En matière d'endettement, le calcul de la capacité de désendettement constitue un ratio beaucoup plus significatif (sommes en rouge dans le graphique ci-après). Niveau d'alerte (zone dangereuse) = 11/12 années.

Par l'effet du désendettement et de la bonne tenue du niveau d'épargne, ce ratio s'améliore progressivement.

**Désendettement 2015 à 2021
= 3 262 694 €**



	CA 2020	CA 2021	Evolution		
Intérêts des emprunts	227 049 €	205 726 €	- 21 323 €	-9%	Effet désendettement
Frais portages fonciers	3 643 €	9 491 €	5 848 €	161%	Régul. suite cession secteur Puy Heaume
	230 692 €	215 217 €	- 15 476 €	-7%	

5°) Les dépenses exceptionnelles

Au titre de l'année 2021, ce poste se décompose comme suit :

Bourses stagiaires, prix divers (maisons fleuries,...)	3 472 €
Remboursements ALSH (principal. COVID)	3 407 €
Remboursement Centre aquatique (principal. COVID)	12 780 €
Remboursement Ecole de Sports (COVID)	2 203 €
Annulation titre 2020 Conseil Départemental (location) - titre refait 2021	4 661 €
Annulations titres, divers	519 €
	27 042 €

VUE ENSEMBLE SECTION FONCTIONNEMENT : DEPENSES

DEPENSES (montant en K €) (périmètre comparable)											
Chapitres comptables		2015	2016	2017	2018	2019	Tx crois. annuel moyen 2015/2019	2020	2021	Evolution 2019-2021	
011	Charges à caractère général	1 957	2 008	2 066	2 077	2 143	2,3%	1 813	1 947	-196	-9,1%
	<i>Dépenses fluides, petits équip., entretien, réparations, recours prestataires, taxes,...</i>										
012	Charges de personnel	5 856	5 734	5 796	5 911	5 945	0,4%	6 013	6 130	185	3,1%
65	Autres charges de gestion courante	1 705	1 770	1 746	1 758	1 762	0,8%	1 763	1 789	27	1,5%
	<i>Subventions associations, THV, CCAS, OGEC, indemnités élus,...</i>										
66	Charges financières	368	340	314	292	256	-8,7%	231	215	-41	-16,0%
	<i>Intérêts des emprunts</i>										
Dépenses fonction. (périmètre comparable)		9 886	9 852	9 922	10 038	10 106	0,55%	9 820	10 081	-25	-0,2%

Comme pour l'année 2020, l'évolution générale des dépenses de fonctionnement n'est absolument pas représentative du fait de l'impact de la crise sanitaire et notamment de la ligne « charges à caractère général » qui affiche une baisse de 9 % comparativement à 2019 (dernière année significative en termes d'activité).

Une analyse reste toutefois possible sur les 3 autres postes de dépenses :

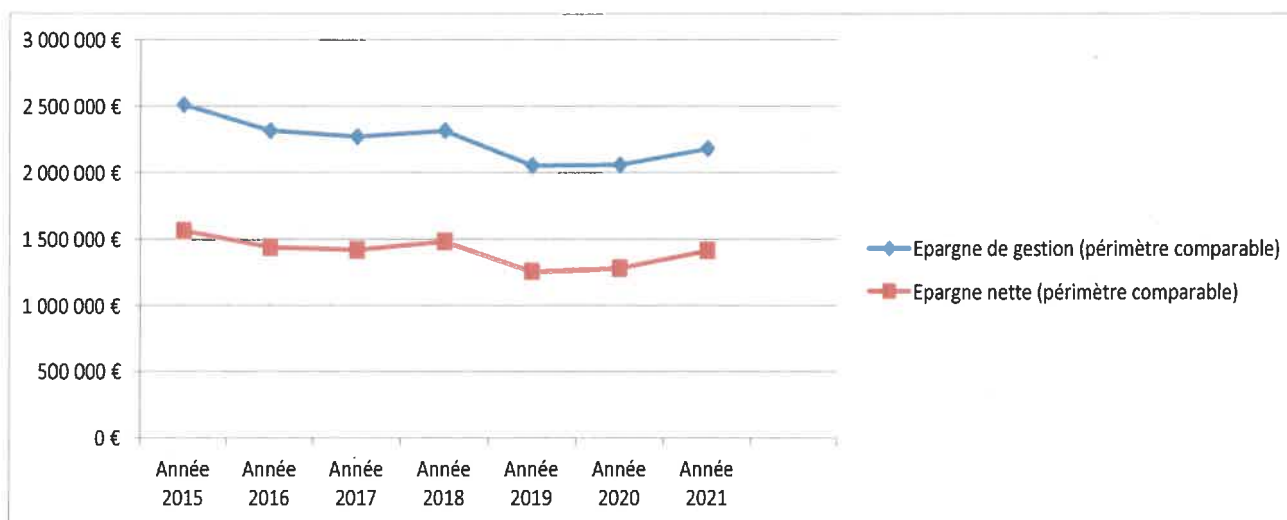
- maîtrise des charges de personnel. S'agissant du principal poste de dépenses de la ville, sa maîtrise joue un rôle prépondérant. Les effectifs étant stables, la progression constatée provient quasi-exclusivement de deux facteurs : les évolutions statutaires et les absences pour maladies.
- stabilité des subventions et participations. La ville a maintenu son soutien au secteur culturel (THV), au secteur social (VPR) et à l'ensemble du tissu associatif.
- réduction des charges financières : effet désendettement.

DEPENSES				
Chapitres comptables		BUDGET 2021	CA 2021	% réalis.
011	Charges à caractère général	2 534 330 €	2 107 925 €	83%
	<i>Dépenses fluides, petits équip., entretien, réparations, recours prestataires, taxes,...</i>			
012	Charges de personnel	6 334 000 €	6 225 554 €	98%
65	Autres charges de gestion courante	1 879 000 €	1 853 683 €	99%
	<i>Subventions associations, THV, CCAS, OGE, indemnités élus,...</i>			
66	Charges financières	227 000 €	215 217 €	95%
	<i>Intérêts des emprunts</i>			
014	Atténuations de produits	500 €		0%
	<i>Dégrèvements fiscalité jeunes agriculteurs</i>			
Dépenses réelles fonctionnement (hors excep.)		10 974 830 €	10 402 379 €	95%
67	Charges exceptionnelles	33 300 €	27 042 €	81%
	<i>Dépenses except. diverses</i>			
023	Virement section d'investissement	2 359 742 €	- €	NS
042	Dotations amortissements, sorties d'actif	460 000 €	1 726 224 €	NS
		13 827 872 €	12 155 646 €	

Le point sur l'épargne (périmètre comparable donc éléments exceptionnels neutralisés)

Epargne de gestion = épargne dégagée dans la gestion courante (hors frais financiers et hors recettes et charges exceptionnelles)

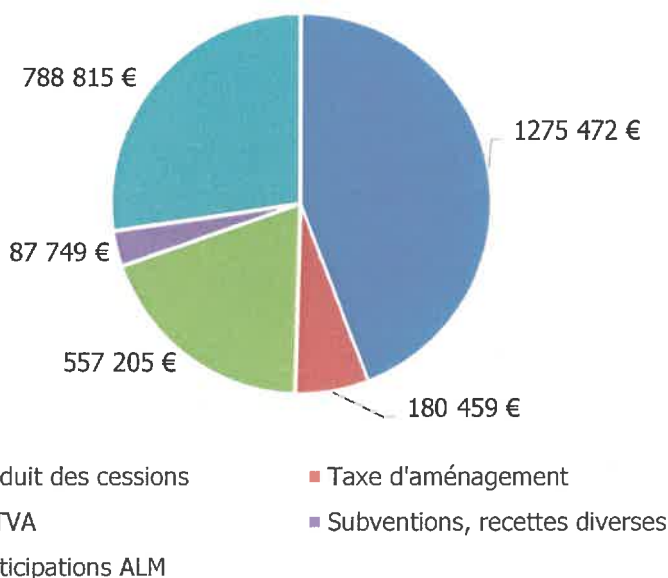
Epargne nette (disponible pour investir) = épargne de gestion moins annuité de la dette.



L'épargne synthétise l'exécution budgétaire. En matière de fonctionnement, à périmètre identique, on constate que le niveau d'épargne a été préservé grâce à la dynamique des recettes fiscales et grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

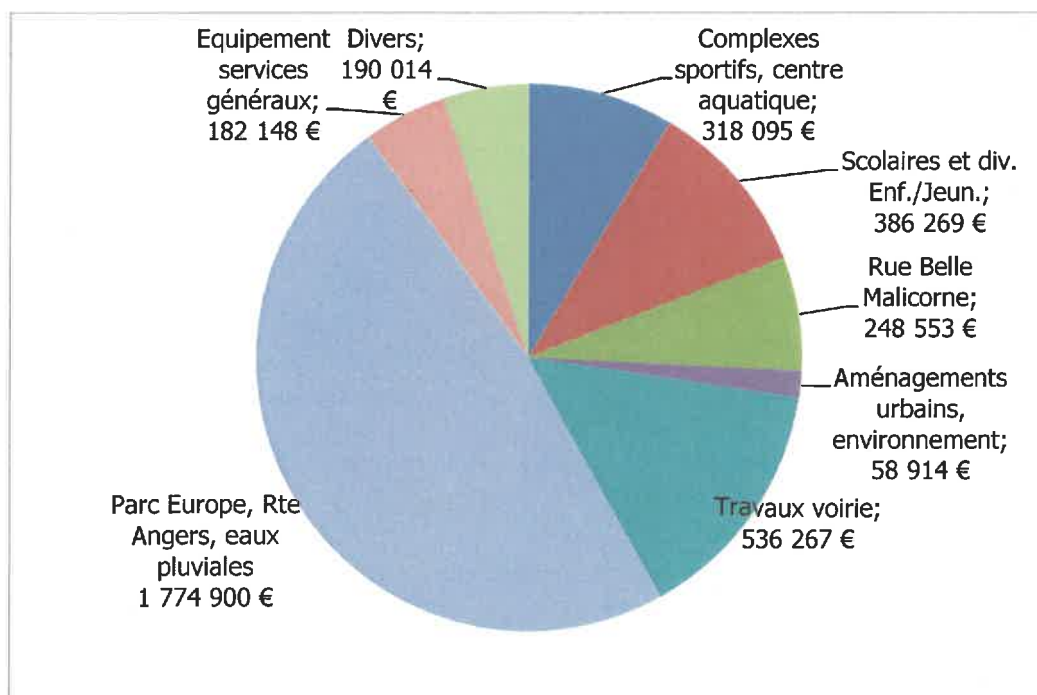
C/ LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Pour 2021, les recettes propres (hors autofinancement) de la section d'investissement (2 889 700 €) se décomposent comme suit :



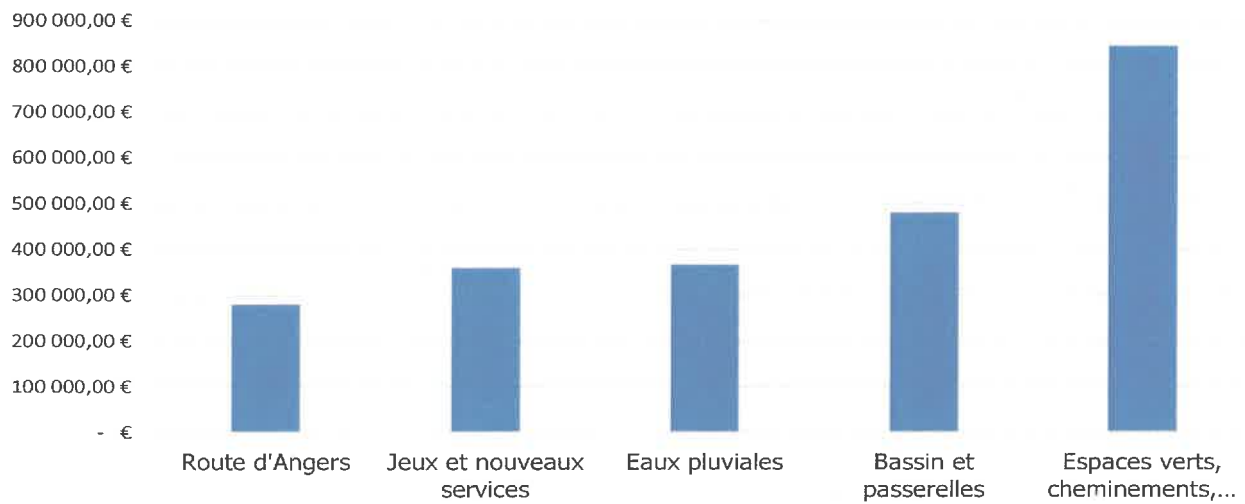
Pour financer, d'une part, les investissements mandatés sur l'année 2021, et, d'autre part, les restes à réaliser (engagements juridiques), ces recettes propres sont complétées par l'autofinancement provenant de la section de fonctionnement.

Les opérations d'équipement sur 2021 (dépenses réelles investissement payées hors emprunt et éléments exceptionnels) représentent 3 695 160 € :

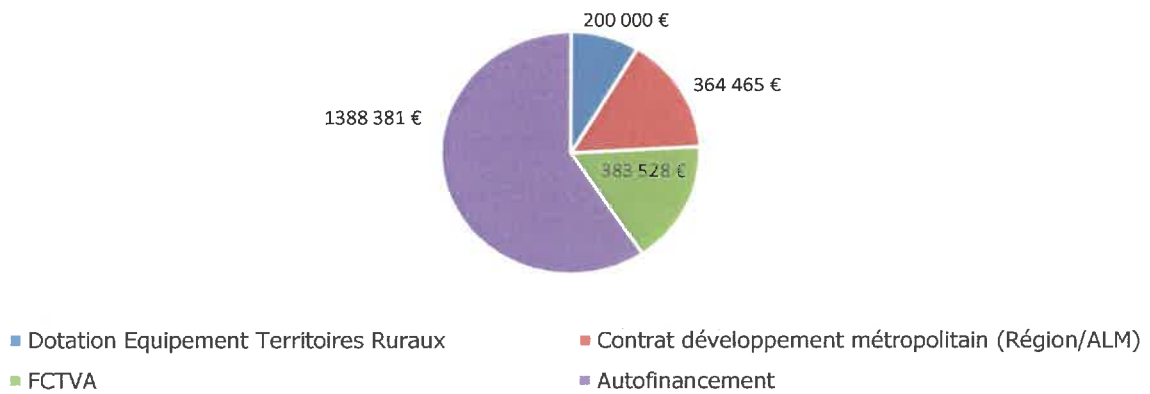


Zoom travaux secteur Parc de l'Europe

Bilan Parc Europe et travaux annexes



Financement Parc Europe et travaux annexes

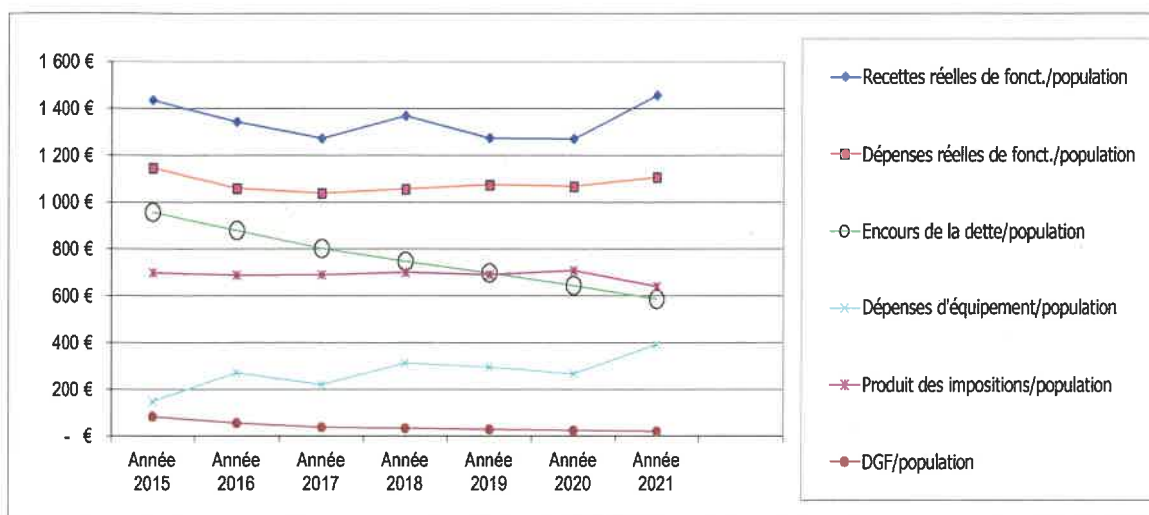


VUE D'ENSEMBLE INVESTISSEMENT : DEPENSES

Chap.	Libellé	Budget 2021 : primitif + DM	Mandatés	Engagés	Total mandatés + engagés	
16	Emprunts et dettes assimilées	554 500,00	550 776		550 776	99%
20	Immobilisations incorporelles	472 275,34	116 788	290 843	407 631	86%
204	Subventions d'équipement versées : fonds concours ALM,...	243 221,52	85 406	125 779	211 185	87%
21	Immobilisations corporelles	5 915 803,57	2 885 271	2 101 783	4 987 054	84%
23	Immobilisations en cours	72 825,76	0	64 851	64 851	89%
27	Autres immobilis. financières : particip. ZAC Reux/Cordelles, parts sociales restauration	283 000,00	12 978	270 000	282 978	100%
45	Opérations pour compte de tiers : transfert ALM (voirie/eaux pluviales/éclairage)	672 605,63	536 267	98 318	634 585	94%
040	Investissements réalisés en régie	65 000,00	58 450		58 450	90%
Dépenses réelles investissement		8 279 231,82	4 245 937	2 951 574	7 197 511	87%
204	Solde portage foncier secteur Rillerie	452 000,00				0%
040	Opérations d'ordre (entre sections)	4 100,00	53 409		53 409	NS
041	Opérations d'ordre (dans section invest.)	160 600,00	159 600		159 600	NS
001	Déficit investissement reporté	983 022,18	983 022		983 022	NS
		9 878 954,00	5 441 968	2 951 574	8 393 542	NS

Les dépenses engagées au 31/12/2021 (engagements juridiques sur 2021 : marchés ou bons de commandes signés) correspondent notamment aux travaux à l'école maternelle Jules Ferry, à des fonds de concours ALM (voirie/éclairage), aux travaux pour la Rue Belle de Malicorne, à la participation pour la ZAC Reux Cordelles et à divers travaux de voirie.

D/ Les ratios légaux (chiffres en €/habitant)



	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021
Population référence	9 179	9 391	9 611	9 595	9 493	9 433	9 436

A noter que la baisse des impositions résulte de la mise en place par l'Etat d'une exonération de 50 % sur la taxe foncière des entreprises industrielles. La compensation mise en place à titre de compensation n'apparaît pas dans les ratios ci-dessus.

II / COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE THV

Dépenses de fonctionnement : compte administratif THV						
Chapitres		CA 2019	CA 2020	CA 2021	Evolutions 2019/2021	
011	Achats spectacles, coproductions, coréalizations,...	201 851,28 €	194 763,73 €	200 840,70 €	- 1 011 €	-1%
011	Charges caractère général : frais généraux, frais liés aux spectacles, communication spectacles,...	198 007,62 €	145 235,57 €	144 742,82 €	- 53 265 €	-27%
012	Charges de personnel : titulaires	315 179,83 €	320 244,17 €	315 007,04 €	- 173 €	0%
012	Charges de personnel : intermittents	68 815,76 €	65 625,34 €	33 434,16 €	- 35 382 €	-51%
65	Autres charges gestion courante	4,89 €	1,78 €	1,97 €	- 3 €	NS
67	Charges exceptionnelles	573,97 €	16 799,25 €	796,28 €	222 €	NS
	Sous-total hors amortissements	784 433,35 €	742 669,84 €	694 822,97 €	- 89 610 €	-11%
042	Dotations aux amortissements	12 650,80 €	13 517,03 €	22 584,32 €	9 934 €	79%
		797 084,15 €	756 186,87 €	717 407,29 €	- 79 677 €	-10%

Dans un contexte de crise sanitaire et donc de fermeture du théâtre, la ligne « achats de spectacles, coproductions, coréalizations » affiche une baisse limitée puisque les acteurs culturels ont été financièrement soutenus et sont donc indemnisés.

Deux postes affichent une baisse significative (comparativement à 2019) :

- les charges à caractère général et notamment les frais de logistique (hébergement, transports,...),
- le recours aux intermittents.

Recettes de fonctionnement : compte administratif THV						
Chapitres		CA 2019	CA 2020	CA 2021	Evolutions 2019/2021	
70	Produits services : entrées public, stages, locations salle,...	115 826,25 €	49 944,63 €	34 760,42 €	- 81 066 €	-70%
74	Subventions diverses	114 982,10 €	204 172,94 €	179 667,10 €	64 685 €	56%
74	Subvention ville St-Barthélemy-d'Anjou	581 900,00 €	581 900,00 €	581 900,00 €	- €	0%
75	Produits divers gestion courante	2,53 €	1,69 €	1,49 €	- 1 €	NS
77	Produits exceptionnels	2 060,00 €	130,98 €	50,00 €	- 2 010 €	NS
	Sous-total hors excédent reporté	814 770,88 €	836 150,24 €	796 379,01 €	- 18 392 €	-2%
002	Excédent fonctionnement reporté	33 290,46 €	17 960,79 €	94 461,75 €	61 171 €	NS
		848 061,34 €	854 111,03 €	890 840,76 €	42 779 €	5%

Le poste « produits des services » a bien évidemment subi de plein fouet les effets de la crise sanitaire.

Les subventions diverses affichent une progression significative provenant d'une part, du soutien des financeurs publics à l'égard de la culture, et, d'autre part, de la bonification du financement de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) dans le cadre du conventionnement scène « jeunes publics » du THV.

La ville a également maintenu son engagement à l'égard du THV.

Dans une année exceptionnelle marquée une nouvelle fois par la pandémie, l'équilibre financier du THV a été garanti grâce au soutien de la DRAC (qui a atténué les pertes de recettes) et grâce à la non-réalisation de certaines dépenses de fonctionnement en l'absence de spectacles.

En matière d'investissements, pour rappel, les seuls investissements supportés par le budget annexe du THV sont les investissements en matériels scéniques ou en équipement des services. Au titre de l'année 2021, ces investissements (investissements mandatés) s'élèvent à 38 935 € HT. Les investissements engagés non mandatés au 31/12/2021 s'élevaient à 5 587 € HT.

III - COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT ARDOISES PUY HEAUMES

Les seules dépenses engagées sur ce budget en 2021 s'élèvent à 1 944 € HT et concernent un document d'arpentage et une étude géotechnique.

En complément de ces dépenses, une écriture comptable liée aux stocks (stockage et déstockage) a été opérée.

IV - SYNTHÈSE DES COMPTES ADMINISTRATIFS : RESULTATS

		Budget principal Ville	Ardoise Puy Heaume	THV
	Recettes de fonctionnement	13 844 880,04 €	916 396,58 €	796 379,01 €
Moins	Dépenses fonctionnement	- 12 155 645,62 €	- 916 396,58 €	- 717 407,29 €
Egal	<i>Résultat exercice</i>	<i>1 689 234,42 €</i>	<i>- €</i>	<i>78 971,72 €</i>
Plus	Excédent 2020 reporté	1 259 906,08 €	189 745,76 €	94 461,75 €
Egal	Excédent fonctionnement global : D	2 949 140,50 €	189 745,76 €	173 433,47 €
	Dépenses d'investissement	4 458 946,29 €	916 396,58 €	38 935,05 €
Plus	Besoin financement 2020 reporté	983 022,18 €	914 452,58 €	3 462,41 €
Moins	Excédent financement 2020 reporté			
Moins	Recettes d'investissement	- 5 732 405,97 €	- 914 452,58 €	- 26 046,73 €
Egal	Besoin ou excédent de financement (A)	- 290 437,50 €	916 396,58 €	16 350,73 €
	Restes à réaliser : dépenses	2 951 574,00 €		5 587,55 €
Moins	Restes à réaliser : recettes	- 1 340 450,00 €		
Egal	Besoin financ. s/restes à réaliser (B)	1 611 124,00 €		5 587,55 €
	Besoin financement global : A + B = C	1 320 686,50 €	916 396,58 €	21 938,28 €
	Report sur 2022 =D - C	1 628 454,00 €	-726 650,82 €	151 495,19 €